

entreprises fluviales de France

PROFIL DU SECTEUR

LE TOURISME FLUVIAL, PARTIE INTEGRANTE DE LA FILIERE DE TOURISME FRANÇAISE

Le secteur recouvre des activités aussi variées que : la promenade simple, navette, coche d'eau, privatisation événementielle, barques, croisières déjeuners, péniches-hôtels, paquebots...).

Assimilé juridiquement à une activité de transport de personnes au titre du Code des transports, le transport fluvial de passagers s'est quasiment exclusivement orienté vers le tourisme à l'exception des navettes de passagers opérées sous DSP sur les principaux fleuves et rivières de France, au sein de la famille du tourisme réceptif et de plein air.

Il s'agit donc d'une activité de tourisme à part entière empruntant aux activités similaires développées à terre : croisières restaurant, hôtels flottants, privatisation événementielle, croisières promenades.

Les prestations de tourisme fluvial sont le plus souvent fournies en combinaison avec d'autres prestations plus visibles de la chaîne de valeur du tourisme : compagnies aériennes, autocaristes, chemins de fer, hôtellerie, restauration, organisateurs de voyage...

Le tourisme fluvial est un vecteur d'attractivité touristique extrêmement fort pour plusieurs métropoles : Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg et pour plusieurs sites touristiques remarquables : la Lys, Oise et Marne, Bourgogne Franche Comté, Canal de Bryard, Canal du Nivernais, Canal de la Marne au Rhin (Ascenseur d'Arzviller), Mayenne, Canaux de Bretagne, Marais Poitevins, Canal latéral à la Garonne, Dordogne, Lot, Lacs de Savoie, Petite Saône, Canal du Midi, Canal du Rhône à Sète, ...

Il a une valeur d'image importante à l'international, autant qu'un instrument puissant de développement local et d'intégration économique et sociale pour des Territoires qui dépendent en grande partie du tourisme pour leur subsistance.

UN MARCHÉ JEUNE MAIS EN FORTE CROISSANCE

Une étude récente et très complète réalisée par VNF a confirmé le dynamisme et la créativité de ce secteur.

Le marché a doublé en 10 ans et se développe à un rythme de + 5 à + 7 % par an, compte-tenu de son positionnement en tant que tourisme « vert ».

Le marché le plus important est Paris et l'île de France avec plus de 7 millions de passagers par an sur un total de 11, 5 millions, ce qui fait de Paris le premier site de tourisme fluvial dans le monde.

CONTACT PRESSE :

Mme Vanessa GIRARDEAU

01.42.60.36.64 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr

1 visiteur sur 3 fait une croisière sur la Seine à Paris. La Seine est dans le top 5 des monuments les plus visités à Paris avec la Tour Eiffel.

En intégrant les bateaux de plaisance (12 900), la capacité moyenne d'hébergement est équivalente à celle de la Ville de Nice.

UNE ORGANISATION TRANSVERSALE

La plupart des compagnies sont actives au sein d'Atout France, des Comités Régionaux de Tourisme, des offices régionaux et municipaux de tourisme.

Leur marketing et leur communication s'organisent au travers d'une présence forte dans les salons du tourisme : IFTM (Paris), WTM (Londres), ITB (Berlin).

Les rencontres nationales du tourisme fluvial organisée tous les deux ans par VNF avec la profession rencontrent un succès croissant.

La fédération représentative du secteur, Entreprises Fluviales de France (E2F) est membre fondateur de la Confédération des acteurs du Tourisme (CAT) et membre du Comité de Filière du Tourisme (CFT) animé par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat chargé du tourisme.

POIDS ECONOMIQUE

Le poids économique de la filière est estimé à 1, 362 milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires annuel des entreprises est de 723 millions.

70 % du chiffre d'affaires est réalisé entre mai et septembre.

TYPLOGIE DES ACTIVITES DE TOURISME FLUVIAL EN FRANCE

Les paquebots fluviaux ou hôtels flottants (188 unités y compris le Rhin) : entre 90 et 135 Pax

Les péniches hôtels, hôtels flottants (89 unités) : moins de 24 Pax (Capacité moyenne 12 Pax)

Les bateaux de promenade journalière (326 unités) de plus de 20 places : capacité moyenne à Paris de 278 passagers, en Province de 92 passagers. Cette catégorie se compose (Source : à dire d'expert) :

Les bateaux restaurants (35 %)

Les bateaux de promenade simple (55 %)

Les bateaux destinés à la privatisation événementielle (10 %) NB : les bateaux des deux catégories précédentes peuvent également être privatisés

Les bateaux de location (1603 unités) : moins de 12 Pax (Capacité moyenne 6 Pax), pas de membre d'équipage professionnel la plupart du temps (parfois un barreur et/ou un skipper)

Les bacs, passeurs de rive, navettes (pas de statistiques officielles, probablement 100 unités).

CONTACT PRESSE :

Mme Vanessa GIRARDEAU

01.42.60.36.64 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr

TPOLOGIE D'ENTREPRISES

Moins de 10 salariés : 90 %

Moins de 250 : 9 %

Plus de 250 salariés : 1 %

De grands noms incarnent le secteur : Bateaux Mouches (Inventeur du concept), Bateaux Parisiens (Filiale de Sodexo), CroisiEurope (1er croisiériste européen), ...

EMPLOI

Les emplois dans le tourisme fluvial ressortent principalement de la convention collective fluviale.

3000 emplois sous convention collective fluviale

2000 saisonniers

S'ajoutent à ces effectifs les salariés relevant de la convention collective HCR (Pour la promenade restauration) ou navigation de plaisance (Location de bateaux habitables).

Les emplois indirects sont estimés à près de 15 000.

CLIENTELE

Plus de 40 % des clients proviennent de pays hors de la zone Schengen, plus de 60 % hors de France.

Commercialisation : directe à hauteur de 20 %, et indirecte à 80 % via les OTA (On line Travel Agency) du type booking.com, sncf.com ou Globus, et via les tours opérateurs historiques.

CONTACT PRESSE :

Mme Vanessa GIRARDEAU

01.42.60.36.64 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr